

Séance publique du 26 janvier 2004

Délibération n° 2004-1651

commission principale : finances et institutions

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Ecole d'infirmières et d'assistantes sociales de Lyon - Ecole Rockefeller - Lot n° : 25 portail - Autorisation de signer le marché de travaux**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 janvier 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'opération de réhabilitation de l'école Rockefeller, inscrite au contrat de plan Etat-Région pour l'enseignement supérieur, est dans sa phase travaux depuis le début septembre 2002. Par délibérations en date des 18 mars 2002 et 7 avril 2003, le conseil de Communauté a approuvé la définition des lots de travaux.

Le lot n° 25 : portail a été relancé par marché négocié avec mise en concurrence et publicité après un appel d'offres déclaré infructueux, conformément aux articles 34, 35-I-1er, 39, 40, 66 et 67 du code des marchés publics.

Conformément à l'article 53 du code des marchés publics, la personne responsable du marché, par décision du 15 décembre 2003, a classé première l'offre de l'entreprise Masfer pour un montant de 30 151,64 € TTC.

Le présent rapport concerne l'autorisation à donner à monsieur le président pour signer le marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles 34, 35-I-1er, 39, 40, 53, 66 et 67 du code des marchés publics ;

Vu la décision de la personne responsable de marché en date du 15 décembre 2003 ;

Vu ses délibérations en date des 18 mars 2002 et 7 avril 2003 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à signer le marché pour le lot n° 25 : portail dans le cadre de la réhabilitation de l'école Rockefeller à Lyon 8° et tous les actes contractuels s'y référant, avec l'entreprise Masfer pour un montant de 30 151,64 € TTC dans le cadre de la réhabilitation de l'école Rockefeller.

2° - Cette opération est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements 2002-2007 et a fait l'objet d'une première individualisation d'autorisation de programme d'un montant de 10 709 239 € en dépenses et 8 826 798 € en recettes. Elle fera l'objet d'une individualisation complémentaire d'un montant de 325 021 € en dépenses. Les individualisations sont réparties selon l'échéancier suivant :

- en dépenses :

| | |
|--------------------|-------------|
| . réalisé fin 2002 | 1 302 461 € |
| .2003 | 7 000 000 € |
| .2004 | 2 570 000 € |
| .2005 | 161 799 € |

total dépenses 11 034 260 €

- en recettes :

| | |
|--------------------|-------------|
| . réalisé fin 2002 | 503 708 € |
| .2003 | 5 983 456 € |
| .2004 | 2 203 856 € |
| .2005 | 35 778 € |

total recettes 8 826 798 €

comptes 0 458 162 en dépenses et 0458 262 en recettes - fonction 023 - centre budgétaire 5720 - centre de gestion 572 200 - opération n° 0467.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,